

Commune de CHAMPNEUVILLE

Séance du Conseil Municipal

L'an deux mille onze, le 12 juillet.

Le Conseil Municipal de la Commune de Champneuville étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LEFORT, Maire, et après convocation légale des 10 membres en exercice faite le 04 juillet 2011.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs tous les Membres en exercice sauf, Valérie CROISSANT, Nicolas HERTKORN et Jérôme GROSSE. Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Cathy CHAPLET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a accepté. Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Daniel LEFORT aux délibérations suivantes :

Objet de la délibération 2011-139 : Plan de financement de la mairie et du secrétariat

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des résultats de la commission d'attribution des aides dans le cadre de la Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Pour le dossier de rénovation-réhabilitation de la Mairie le pourcentage attribué est de 35 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de valider ce taux qui représente 40 857 € de dotation pour une opération de 116 734 € HT. et approuve le nouveau plan de financement ci-dessous.

Dépenses HT par principaux postes	Montant €	Ressources	Montant	%
Gros œuvre	16300 €	Ressources propres		
Toiture	9760 €	Autofinancement	27 878 €	23,88 %
Menuiseries extérieures	16 060 €	Emprunt	20 000 €	17,13 %
Méletterie	3400 €	Sous Total	47 878 €	41,01 %
Menuiseries intérieures	13 345 €			
Platerie/isolation/plafonds	25 142 €			
Revêtement sol/carrelage	8 238 €	Aides publiques :		
Peinture	4 740 €	DETR (exDGE)	40 857 €	35%
Electricité Ventilation	13 840 €	CODECOM	8 000 €	6,85 %
Chauffage bois	5 040 €	Meuse Energie Nouvelle	0 €	0 %
Test étanchéité	869 €	Région (Q E)	15 000 €	12,85 %
		Région (AT) suite convention Fondation du Patrimoine	5 000 €	4,28 %
		Réserve parlementaire	0 €	0 %
		Sous Total	68 857 €	58,99 %
TOTAL dépenses € HT	116 734 €	TOTAL recettes € HT	116 734 €	100 %

Objet de la délibération 2011-140 : Plan de financement de la salle multifonction

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des résultats de la commission d'attribution des aides dans le cadre de la Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Pour le dossier de rénovation-extension de la SALLE Multifonctions le pourcentage attribué est de 35 % plafonné à 80 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de valider ce taux qui représente 28 000 € de dotation pour une opération de 333 854 € HT. et approuve le nouveau plan de financement ci-dessous.

Dépenses HT par principaux postes	Montant €	Ressources	Montant	%
Gros œuvre	60302 €	Ressources propres		
Toiture	24445 €	Autofinancement	22 361,60 €	6,70 %
Assainissement	27824 €	Emprunt	60 000 €	17,97 %
Menuiseries extérieures	28420 €	Total	82 361,60 €	24,67 %
Métallerie	4535 €			
Menuiseries intérieures	12805 €			
Platerie/isolation/plafonds	33596 €	Aides publiques :		
Revêtement sol/carrelage	13416 €	DETR (35 % plafonnée à 80000€)	28 000 €	8,39 %
Peinture	6122 €	CODECOM (Valorisation)	8 000 €	2,40 %
Electricité Ventilation	37040 €	CODECOM (dévlpt local)	4 000 €	1,20 %
Chauffage bois	30000 €	Région (dév. territorial + Q E)	100 000 €	29,95 %
Plomberie	6320 €	GIP	93 992,40 €	28,15 %
Diag plomb amiante	221 €	CG 55 (M E N)	10 000 €	3,00 %
Test étanchéité	1738 €	Réserve parlementaire	7 500 €	2,25 %
Etude acoustique	6720 €	Total	251 492,40 €	75,33 %
Etude thermique	1350 €			
ARCHITECTE	39000 €			
TOTAL dépenses € HT	333 854 €	TOTAL recettes € HT	333 854 €	100 %

Objet de la délibération 2011- 141 : coordonateur de sécurité

Pour les travaux de la mairie et de la salle, Monsieur le Maire explique la présence indispensable d'un coordonateur de chantier Sécurité- Protection – Santé (SPS) pour suivre les entreprises qui interviendront sur le chantier. Suite aux propositions reçues le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de retenir la société CCTIA (ZI des Poutots 55000 Savonnières devant Bar) pour une offre de prix mission SPS de 1225 € HT

Daniel LEFORT	Daniel DUBAUX	François URVOY	Cathy CHAPLET	Valérie CROISSANT
Jérôme GROSSE	Nicolas HERTKORN	Jean Marc LANHER	Andrée RENAUX	Régis VAUTRIN

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an dits

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu de ces délibérations a été affiché à la Mairie le 13 juillet2011, que la convocation du Conseil avait été faite le 04 juillet 2011, que le nombre des membres en exercice était de 10.